

Conditions Générales de Vente

Version	Date	Modifications
1.0	25/07/2020	Version initiale

Il est recommandé de lire attentivement les présentes Conditions Générales de Vente (ci-après «les CGV») AVANT TOUTE COMMANDE.

En cas d'interrogation, contactez Nicaise à l'adresse support@nicaisesofia.com, AVANT DE COMMANDER.

Ce contrat est établi entre :

La Société SHINING ÉDITIONS (ci-après « le Vendeur »), Société par actions simplifiée unipersonnelle au capital social de 1 000 euros, dont le siège social est situé 5 Avenue Ingres 75016 Paris, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 884 069 436, numéro de TVA intracommunautaire : FR 79 884069436. Le Vendeur est joignable par email à l'adresse support@nicaisesofia.com

Et :

La personne physique ou morale procédant à une commande de produits ou de services auprès du Vendeur, (ci-après « le Client »).

Article 1 : Objet et champ d'application

Les présentes CGV constituent le socle unique de la relation commerciale entre les parties et déterminent les droits et obligations s'appliquant à toutes les transactions conclues par téléphone, par email et par le biais des réseaux et sites internet du Vendeur.

Elles sont communiquées systématiquement au Client au moment de sa commande et à tout moment s'il en fait la demande. Elles sont également disponibles sur les pages de paiement des sites internet du Vendeur sur lesquelles le Client déclare avoir pris connaissance de l'ensemble des présentes conditions, et le cas échéant des conditions particulières de vente associées à un produit ou service spécifique, et les accepter, en toute connaissance de cause, sans restriction ni réserve.

Le Client reconnaît qu'il a bénéficié des conseils et informations nécessaires afin de s'assurer de l'adéquation de l'offre à ses besoins. Le Client déclare être en mesure de contracter légalement en vertu des lois françaises ou du pays dans lequel il s'engage, ou valablement représenter la personne physique ou morale pour laquelle il s'engage.

Article 2 : Nature du service

Les présentes CGV s'appliquent dans le cadre de la vente par le Vendeur des produits et prestations suivantes (ci-après « les Services ») :

- L'édition et la commercialisation de produits d'information numériques et de formation en ligne pour tout public dans des domaines portant sur le développement personnel, l'évolution professionnelle, l'entrepreneuriat, la gestion d'affaires et l'investissement;
- Les prestations de conseil, de coaching individuel ou collectif auprès des professionnels, particuliers, associations ou tous groupements, les prestations de formation individuelle ou collective, en présentiel ou en ligne, auprès de professionnels, particuliers, associations ou tous groupements, tous secteurs d'activités confondus;
- Les prestations d'accompagnement à l'évolution personnelle et professionnelle pour tout public à travers des conférences, séminaires ou évènements privés organisés par le Vendeur ou par ses partenaires.
- L'ensemble des prestations décrites sur les sites internet du Vendeur et notamment sur <https://nicaisesofia.com/>, <https://jechoisislareussite.fr/>, <https://monbusinessprospere.com/> ou ses sites miroirs ou sous domaines.

Tout Service accompli par le Vendeur implique donc l'adhésion sans réserve du Client aux présentes CGV.

Le Client reconnaît être informé qu'un équipement informatique adéquat lui permettant d'accéder à ces Services en ligne lui sera indispensable (une connexion internet fiable compatible avec son forfait internet et son volume de données, un PC/Mac, un smartphone, une tablette, etc... muni d'un périphérique de sortie audio, d'une caméra et d'un micro).

Article 3 : Entrée en vigueur et durée du contrat

Le Vendeur se réserve la possibilité de modifier les présentes, à tout moment par la publication d'une nouvelle version sur son site Internet.

Les CGV applicables sont celles publiées au moment de l'entrée en vigueur du contrat à la date du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement) de la commande.

Le contrat est conclu pour la durée nécessaire à la fourniture des produits, prestations et éventuelles garanties spécifiques proposés par le Vendeur au Client et précisées dans les conditions particulières directement sur la page de vente et/ou le bon de commande de chaque offre de produits ou services.

Article 4 : Prix

Les prix des produits et services vendus sont ceux en vigueur au jour de la prise de commande, et sont libellés en euros toutes taxes comprises TTC (au taux de TVA et d'éventuelles taxes applicables au Client), hors éventuels frais de traitement de la commande selon les conditions particulières précisées directement sur la page de vente et/ou le bon de commande.

Le Vendeur s'accorde le droit de modifier ses tarifs à tout moment, toutefois, le tarif facturé au Client reste celui indiqué lors du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement) de sa commande.

Le détail des tarifs, les éventuelles durées de validité, conditions particulières de remise, d'escompte sur paiement comptant ou de frais sur paiements échelonnés sont précisés pour chaque offre directement sur la page de vente et/ou le bon de commande de chaque offre de produits ou services.

Article 5 : Paiement

Le paiement est exigible immédiatement à la date de la commande.

Les moyens de paiement sont précisés dans les conditions particulières de chaque offre et peuvent être :

- Par carte bancaire, sécurisé en ligne par l'intermédiaire du prestataire de paiement Stripe.
- Par prélèvement bancaire, sécurisé en ligne par l'intermédiaire du prestataire de paiement GoCardless.

Les règlements en espèces, les mandats, chèques ou tout autre moyen de paiement ne sont pas acceptés.

Les informations transmises dans le cadre des paiements sont cryptées par les logiciels des plateformes d'hébergement des pages web du Vendeur et des prestataires de paiement précités dans les règles de l'art pour éviter qu'elles ne puissent être lues au cours du transport sur le réseau. Toute garantie quant à la sécurité de ces systèmes est entièrement de la responsabilité de ces sociétés prestataires et ne saurait être imputée au Vendeur.

Les offres soumises à la possibilité d'opter pour des facilités de paiement sous forme de paiements échelonnés ne constituent en aucun cas un abonnement susceptible d'être résilié ou interrompu. L'intégralité des échéances restent dues à compter de l'entrée en vigueur du contrat.

Article 6 : Livraison

Suite au paiement (ou au premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement) de sa commande la livraison du produit, de la procédure ou du lien d'accès au Service commandé est immédiatement transmise au Client à l'adresse email qu'il a indiquée lors de sa commande.

Par conséquent le Client s'engage à être particulièrement attentif à l'orthographe de l'adresse électronique qu'il saisit et à utiliser sa meilleure boîte de messagerie pour s'assurer la bonne réception des messages provenant du Vendeur.

Les produits d'information et de formation sont dispensés sous forme de fichiers consultables en ligne et/ou téléchargeables sur le terminal du Client et/ou au travers d'espaces membres privés sur des plateformes e-learning ou des réseaux sociaux.

Les prestations de coaching, de consulting et d'accompagnement individuel ou collectif sont réalisées par visioconférence à l'aide d'outils dédiés tels que Zoom ou Skype.

L'accès à ces espaces privés est personnel, unique, incessible et intransmissible, peut être limité dans le temps (en fonction de l'offre de produits ou services commandée) et est réalisé au moyen d'un code d'accès qui ne peut être partagé, cédé, revendu, ou retransmis.

En cas de violation des règles relatives aux codes d'accès et en particulier en cas d'utilisation de ces codes par plusieurs personnes, le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme immédiat aux Services du Client sans indemnisation, préavis ou information préalable.

Article 7 : Retard et défaut de paiement

En cas de défaut de paiement total ou partiel des produits et services commandés par le Client, celui-ci devra verser au Vendeur une pénalité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur au jour de la commande.

Cette pénalité est calculée sur le montant TTC de la somme restant due, et court à compter de la date d'échéance du prix sans qu'aucune mise en demeure préalable ne soit nécessaire.

En sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'éventuel acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement. (Articles 441-6, I alinéa 12 et D. 441-5 du code de commerce)

De plus, l'ensemble des rendez-vous programmés et accès aux produits et services seront annulés (réservation de séances, accès en ligne, abonnements, places pour les évènements...).

Article 8 : Clause résolutoire

Si dans les quinze jours qui suivent la mise en oeuvre de l'article 7 des présentes, le Client ne s'est pas acquitté des sommes restant dues, la vente sera résolue de plein droit et pourra ouvrir droit à l'allocation de dommages et intérêts au profit du Vendeur.

Article 9 : Clause de réserve de propriété

Le Vendeur conserve la propriété des produits et services vendus jusqu'au paiement intégral du prix, en principal et en accessoires. À ce titre, si le Client professionnel fait l'objet d'un redressement ou d'une liquidation judiciaire, le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme immédiat aux Services du Client.

Article 10 : Droit de propriété intellectuelle

Conformément au Code pénal et à l'article L122-4 du Code de la propriété intellectuelle,

« Toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause est illicite. Il en est de même pour la traduction, l'adaptation ou la transformation, l'arrangement ou la reproduction par un art ou un procédé quelconque. »

Tous les supports, programmes, cours, travaux ou documents partagés avec le Client suite à son achat demeurent la propriété intellectuelle exclusive du Vendeur.

Toute édition et copie à titre onéreux ou gratuit, des œuvres du Vendeur sans son accord représente une contrefaçon. Est également une contrefaçon toute reproduction, représentation, ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une œuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur, tels qu'ils sont définis et réglementés par la loi. Le Vendeur fera donc valoir ses droits d'auteur auprès du tribunal compétent pour toute représentation, communication, ou mise à disposition du public, à titre onéreux ou gratuit, ou toute télédiffusion d'une prestation, d'un enregistrement sonore, d'une œuvre audiovisuelle, ou d'un programme, réalisées sans son autorisation.

Le Client reconnaît disposer uniquement d'un droit d'utilisation du site, de son contenu et de tous les éléments, qu'ils soient visuels ou sonores, les textes, mises en page, illustrations, photographies, documents ainsi que la technologie sous-jacente. Il en est de même de tout contenu et de toute la documentation auxquels le Client serait susceptible d'avoir accès ou qui lui serait communiqué à l'occasion de l'achat d'un Service. Il en est de même des contenus accessibles gratuitement (images, audios, vidéos, webinars gratuits...).

Le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme immédiat aux Service du Client en cas de non respect des présentes et de faire appel à la justice pour violation de ses droits de propriété intellectuelle.

Article 11 : Droit de rétractation

Conformément à l'article L121-21 du Code de la consommation, le Client consommateur (*toute personne physique qui agit à des fins qui n'entrent pas dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole*) dispose d'un délai de quatorze (14) jours pour exercer son droit de rétractation d'un contrat conclu à distance, à la suite d'un démarchage téléphonique ou hors établissement, sans avoir à motiver sa décision ni à supporter d'autres coûts que les coûts directs de renvoi des biens ou des frais liés à un début d'exécution de prestation de services.

Le Client ainsi concerné reconnaît être informé que ce délai de rétractation court à compter de la conclusion du contrat au moment du paiement (ou du premier paiement en cas de paiements échelonnés ou d'abonnement) pour les prestations de services n'incluant aucune livraison de biens et les contrats portant sur la fourniture de contenu numérique non fourni sur un support matériel (streaming, vidéos à la demande, téléchargements...).

Pour exercer ce droit de rétractation le Client consommateur doit informer le Vendeur, avant l'expiration du délai de quatorze (14) jours, de sa décision clairement exprimée et sans ambiguïté de se rétracter, par email à l'adresse support@nicaisesofia.com en utilisant le modèle de

formulaire de rétractation ci-dessous :

À l'attention de SHINING EDITIONS - 5 Avenue Ingres 75016 Paris :

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la vente de l'offre ci-dessous :

Nom du produit ou service : _____

Commandé le : _____

Nom du consommateur : _____

Adresse du consommateur : _____

Date de la demande de rétractation : _____

En cas d'exercice du droit de rétractation, le Vendeur procédera au remboursement de la totalité des sommes effectivement versées par le Client pour la commande concernée, au plus tard dans les quatorze (14) jours à compter de la date à laquelle le Vendeur a été informé de la décision du Client de se rétracter.

Le Vendeur procédera à ce remboursement par le même moyen de paiement que celui utilisé par le Client au moment de son achat initial. Il peut toutefois, avec l'accord express du Client, utiliser un moyen de paiement différent, à condition que le Client n'ait pas à sa charge des frais supplémentaires.

TOUTEFOIS le Client personne physique concerné par ce droit de rétractation reconnaît être informé et accepter le fait que selon l'article L 221-28 du Code de la consommation, le droit de rétractation ne peut être exercé pour les contrats :

- *(1°) De fourniture de services pleinement exécutés avant la fin du délai de rétractation et dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation ;*
- *(9°) De fourniture d'enregistrements audio ou vidéo ou de logiciels informatiques lorsqu'ils ont été descellés par le consommateur après la livraison ;*
- *(13°) De fourniture d'un contenu numérique non fourni sur un support matériel dont l'exécution a commencé après accord préalable exprès du consommateur et renoncement exprès à son droit de rétractation.*

Lors de la validation de toute commande réalisée auprès du Vendeur, l'accord à ces règles et le renoncement du Client à son droit de rétractation pour exécution anticipée du contrat se manifeste systématiquement par le rappel de la phrase de consentement suivante :

« Je reconnais être en capacité de contracter, avoir lu et accepté les Conditions Générales de Vente et je renonce expressément à mon éventuel droit de rétractation de 14 jours en demandant à bénéficier des prestations et/ou contenus numériques compris dans l'offre, avant l'expiration de ce délai. ».

Ainsi, dans le cas de Services fournis par le Vendeur avant la fin du délai d'exercice du droit de rétractation et conformément à l'article L221-25 du Code de la consommation, l'éventuel remboursement réalisé par le Vendeur suite à la rétractation du Client, sera **diminué des frais correspondant aux Services effectivement livrés jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter.**

« Si le consommateur souhaite que l'exécution d'une prestation de services ou d'un contrat mentionné au

premier alinéa de l'article L. 221-4 commence avant la fin du délai de rétractation mentionné à l'article L. 221-18, le professionnel recueille sa demande expresse par tout moyen pour les contrats conclus à distance et sur papier ou sur support durable pour les contrats conclus hors établissement. Le consommateur qui a exercé son droit de rétractation d'un contrat de prestation de services ou d'un contrat mentionné au premier alinéa de l'article L. 221-4 dont l'exécution a commencé, à sa demande expresse, avant la fin du délai de rétractation verse au professionnel un montant correspondant au service fourni jusqu'à la communication de sa décision de se rétracter ; ce montant est proportionné au prix total de la prestation convenu dans le contrat. Si le prix total est excessif, le montant approprié est calculé sur la base de la valeur marchande de ce qui a été fourni. »

Article 12 : Garantie et remboursement

Les éventuelles garanties commerciales proposées par le Vendeur **s'appliquent indépendamment du droit de rétractation** dont bénéficient les Clients consommateurs (voir article 11 des présentes).

Si des garanties commerciales et des conditions de remboursement sont proposées par le Vendeur sur une offre de produits ou services, celles-ci sont explicitement précisées dans les conditions particulières de l'offre sur la page de vente et/ou le bon de commande.

En l'absence de telles précisions aucune obligation légale de garantie et/ou de remboursement du Client ne s'applique au Vendeur.

Par la nature des Services proposés, le Vendeur est tenu à une obligation de moyens et ne saurait être tenu pour responsable des résultats, décisions et/ou agissements du Client pris sur la base des contenus et services fournis par le Vendeur et ses partenaires.

Article 13 : Conditions de résiliation du contrat

Les contrats prenant la forme d'un abonnement ou de prestations d'accompagnement sur la durée peuvent être résiliés à l'initiative du Client.

Pour se faire le Client s'engage à informer le Vendeur, en utilisant le lien dédié dans l'espace membre ou par email ou en direct en cours de séance, **en respectant un délai de préavis de 48h minimum**, de sa décision clairement exprimée et sans ambiguïté de mettre fin de façon anticipée au(x) Service(s) concerné(s).

La résiliation n'ouvre ainsi droit à aucun remboursement par le Vendeur, mais donne lieu, au cours de ce délai minimum de préavis, à l'interruption des éventuels règlements échelonnés en cours pour ce contrat.

En cas de violation par le Client des présentes CGV, le Vendeur se réserve le droit de mettre un terme au présent contrat et de mettre fin de façon anticipée au(x) Service(s) concerné(s).

Article 14 : Service après-vente et relation client

A travers ses différents Services, la mission du Vendeur est d'accompagner ses Clients dans leur réussite et leur épanouissement personnels et professionnels.

Par conséquent une attention toute particulière est portée au suivi et à la satisfaction de la clientèle.

Le Client est donc encouragé à contacter le Vendeur par email à l'adresse support@nicaisesofia.com pour lui faire part de toute question, toute difficulté rencontrée, toute suggestion d'amélioration ou tout dysfonctionnement constaté sur les plateformes ou dans les Services fournis par celui-ci.

Le Vendeur s'engage à apporter à son Client une réponse dans les meilleurs délais possibles, dans le but de trouver des solutions adaptées et respectueuses de tous.

Article 15 : Force majeure

Le Vendeur ne pourra être tenu responsable au cas où il ne serait pas en mesure d'exécuter ses obligations contractuelles pour des raisons de cas fortuit, de circonstances ayant une cause externe ou indépendante du fait du Vendeur ou de grève ou de cas de force majeure.

Le Vendeur fera de son mieux pour informer le Client dans les meilleurs délais possibles de la survenance d'un tel évènement et de son incapacité à délivrer correctement les Services demandés.

Dans telles conditions, il se réserve le droit d'apporter les modifications raisonnables et nécessaires aux planifications prévues et caractéristiques des Services sans qu'il ne puisse être exigé par le Client le versement d'indemnités ou de dommages et intérêts.

Article 16 : Responsabilité

De par son achat auprès du Vendeur, le Client reconnaît adhérer sans réserve aux présentes CGV et déclare être pleinement conscient que tous les contenus d'information partagés et les programmes d'accompagnement proposés par le Vendeur sont fournis à titre indicatifs. Le Vendeur fait les meilleurs efforts pour assurer l'exactitude de l'ensemble des informations partagées et il se réserve le droit de les corriger et les modifier à tout moment et sans préavis. La fourniture de ces éléments ne saurait être assimilée, de quelque façon que ce soit, à un conseil ou une recommandation spécifique.

Le Vendeur est tenu à une obligation de moyens et ne saurait être tenu pour responsable d'un quelconque dommage ou préjudice, direct ou indirect causé au **Client, qui déclare utiliser les Services proposés par le Vendeur en toute conscience et en totale responsabilité** de son équipement technique, de sa sécurité et de son utilisation, des conditions et du coût de sa connexion au réseau Internet, de ses interprétations, choix, décisions et agissements pris sur la base du présent contrat et des Services proposés par le Vendeur ou ses partenaires.

Le Vendeur ne donne aucune garantie sur la conformité et l'adéquation de ses Services aux besoins du Client.

En outre, la responsabilité du Vendeur ne peut en aucun cas être engagée pour toute interruption momentanée de ses Services pour des raisons techniques, notamment pour des besoins de maintenance, défaillance technique ou logicielle des services tiers utilisés, et ce quelles qu'en soient l'origine et la provenance, toute perte de données ou de fichier(s), toute perte d'exploitation de profit ou de chance, litiges avec des tiers, préjudice commercial, manque à gagner, atteinte à l'image et à la réputation ou toute autre cause étrangère au Vendeur.

Article 17 : Langue du contrat

Les présentes CGV sont écrites en langue française.

En cas de traduction des présentes dans une autre langue, seule la version française fera foi.

Article 18 : Indépendance et divisibilité des clauses

La nullité, la caducité, l'inopposabilité de l'une quelconque des clauses des présentes CGV n'emportent pas de conséquence sur les autres stipulations qui conserveront tous leurs effets.

Article 19 : Litiges et médiation de la consommation

Pour toute question, signalement, difficulté ou constatation d'un contenu manifestement illicite ou non conforme aux présentes CGV, le Client est invité à en informer le Vendeur par email, qui s'efforcera d'y répondre dans les meilleurs délais.

En cas de survenance de tout litige, dans un premier temps, le Client doit adresser au Vendeur une réclamation écrite par email à l'adresse support@nicaisesofia.com ou par lettre recommandée à : SHINING EDITIONS, 5 Avenue Ingres 75016 Paris.

Dans un délai de quatorze (14) jours à compter de cette réclamation, le Vendeur devra tenter par tout moyen raisonnable de résoudre le différend. A défaut de résolution dans ce délai de quatorze (14) jours, **les parties s'efforceront d'agir avec respect et responsabilité pour trouver une solution amiable ou convenir d'une conciliation avant d'engager une procédure judiciaire.**

Conformément aux articles L.616-1 et R.616-1 du Code de la consommation, en cas d'insatisfaction le Client consommateur a la possibilité de saisir gratuitement le médiateur de la consommation dont relève le Vendeur, à savoir le Centre de médiation et de cyber-services MEDICYS, dans un délai minimum d'un mois et maximum d'un an, à compter de la réclamation écrite adressée au Vendeur.

La saisine du médiateur de la consommation, qui reste facultative pour le Client dans le but d'éviter un recours à la justice, est à effectuer :

- par voie électronique en déposant un dossier via le formulaire prévu à cet effet sur le site internet de MEDICYS : www.medicys-consommation.fr ,
- ou par courrier simple (*le Client devra y joindre son adresse email, son téléphone et la*

copie de la réclamation écrite) à : Concord - 73, Boulevard de Clichy - 75009 Paris.

Conformément à l'article 14.1 du règlement (UE) n°524/2013 du Parlement européen et du Conseil du 21 mai 2013, une plateforme de Règlement en Ligne des Litiges a été mise en place, facilitant le règlement indépendant par voie extrajudiciaire des litiges en ligne entre consommateurs et professionnels de l'Union européenne. Cette plateforme est accessible au lien suivant : <https://webgate.ec.europa.eu/odr/main/index.cfm?event=main.home.show&lng=FR>

Article 20 : Loi applicable et attribution de compétences

L'élection de domicile est faite par le Vendeur à son siège social situé 5 Avenue Ingres 75016 Paris. Pour tout litige relatif aux présentes CGV et aux relations commerciales en découlant, notamment quant à leur validité, leur interprétation, leur application ou leur exécution, seule la loi française est applicable.

À défaut de résolution amiable, le litige sera porté devant le Tribunal de commerce de Paris, quel que soit le siège ou la résidence du Client y compris en cas de pluralité de défendeurs ou d'appel en garantie.

Cette clause attributive de compétence ne s'appliquera pas au cas de litige avec un Client consommateur pour lequel les règles légales de compétence du droit de la consommation s'appliqueront.

La présente clause est stipulée dans l'intérêt du Vendeur qui se réserve le droit d'y renoncer si bon lui semble.